

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels**

DEUXIÈME COMMISSION
8^e séance
tenue le
vendredi 9 octobre 1987
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 8^e SEANCE

Président : M. OUDOVENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine)

puis : M. SHAABAN (Egypte)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/42/SR.8
13 octobre 1987

ORIGINAL : FRANCAIS

87-55990 9940R (F) 17p.

/...

La séance est ouverte à 10 h 5.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. BRAISH (Afghanistan) dit que l'Assemblée générale des Nations Unies se réunit alors que l'économie mondiale connaît de graves problèmes qui frappent durement les pays en développement et sont directement à l'origine de la crise actuelle de l'endettement. Cette crise a maintenant de profondes répercussions politiques et sociales que viennent amplifier les déséquilibres monétaires, financiers et commerciaux mondiaux, d'autant plus que l'augmentation des flux de capitaux des pays en développement vers les pays développés gêne considérablement la croissance économique des pays en développement, notamment des pays les moins avancés. La crise de l'endettement est devenue un problème mondial qui réclame une solution également mondiale; il est donc regrettable que les pays développés capitalistes n'aient pas la volonté politique nécessaire pour parvenir à des solutions à la fois efficaces et justes.

2. La Déclaration politique ainsi que les décisions et projets de résolution adoptés par le Groupe des 77 à l'issue de la réunion tenue à La Havane cette année constituent une base solide à partir de laquelle essayer d'instaurer un ordre économique international plus juste autorisant un développement économique équitable. Les pays membres du Groupe des 77 se sont rendus à la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans un esprit de coopération et de compréhension, désireux de parvenir à un consensus sur des problèmes économiques internationaux extrêmement graves. Mais la Conférence a montré une fois de plus que les pays développés à économie de marché n'étaient pas prêts à restructurer leurs économies pour éliminer les injustices qui frappent les pays en développement et que certains d'entre eux refusaient en outre de respecter leurs obligations et leurs engagements internationaux. Elle a cependant été l'occasion d'échanges de vues utiles et a permis d'examiner en détail tous les grands problèmes économiques actuels. A cet égard, il est satisfaisant qu'un point spécifique de l'ordre du jour ait été réservé aux problèmes des pays les moins avancés, et à l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés.

3. Les difficultés actuelles du système économique mondial sont dues à un déséquilibre structurel fondamental et aux injustices du système économique international. Il est donc impératif de promouvoir la restructuration de l'économie mondiale par l'instauration du nouvel ordre économique international. Les pays en développement, et plus particulièrement les pays membres du Groupe des 77, ont joué un rôle crucial dans cet objectif et continueront leurs efforts. A cet égard, l'Afghanistan réaffirme que les principes et objectifs énoncés dans les résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale des Nations Unies sont toujours d'actualité.

4. La stabilité du développement mondial et la viabilité du système économique international sont indissociables d'une atmosphère de paix, d'harmonie et de coopération et de l'adoption de mesures de désarmement qui permettront de dégager d'importantes ressources additionnelles pour le développement socio-économique.

(M. Braish, Afghanistan)

C'est pourquoi l'Afghanistan est profondément préoccupé par l'attitude de certains pays développés à économie de marché qui s'emploient de plus en plus vigoureusement à éliminer ces conditions nécessaires à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Pour sa part, il se félicite des décisions et des résolutions adoptées par la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, dont on peut utilement s'inspirer pour essayer de préserver la paix et permettre aux pays en développement d'atteindre leurs objectifs de développement. Dans un monde où l'avenir économique et la stabilité politique de tous les pays sont de plus en plus interdépendants, une paix durable est impensable tant que les disparités économiques entre nations iront en s'accroissant. Il faut donc espérer que la présente session de l'Assemblée générale débouchera sur un processus de compréhension et de coopération internationales qui permettra à l'économie mondiale de se développer dans la stabilité et dans l'intérêt du monde entier.

5. M. BUI XUAN NHAT (Viet Nam) dit que la communauté internationale doit impérativement s'attacher à résoudre les problèmes actuels dans une optique nouvelle, afin d'assurer durablement la paix et le développement, sans oublier que l'un des plus importants principes des relations internationales est le respect du droit des nations à choisir librement le système socio-économique qu'elles estiment le mieux adapté. Il importe en premier lieu d'éliminer les obstacles au développement : pour ce faire, il est essentiel d'instaurer un système international de sécurité économique qui garantirait l'application des programmes d'action économique de l'ONU et ouvrirait ainsi la voie au nouvel ordre économique international. Ce système ferait partie intégrante d'un mécanisme international général pour la paix et la sécurité qui constituerait la meilleure réponse aux défis politiques, économiques, environnementaux et humains actuels.

6. La mise en place d'un tel système n'ira pas sans difficultés, mais on peut déjà constater certains événements encourageants, à savoir l'évolution des relations politiques internationales et plus particulièrement l'accord sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire, intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, qui ouvre la voie à de réelles possibilités de développement et de coopération économique internationale, la tenue de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui constitue un premier pas en vue de la solution des grands problèmes actuels et l'adoption, par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement qui montre que tous les pays prennent de plus en plus conscience de l'interdépendance et de la complexité des problèmes écologiques, démographiques et de développement.

7. Les efforts déployés jusqu'à présent pour résoudre les problèmes économiques internationaux n'ont pas donné les résultats escomptés car ils ne tenaient pas suffisamment compte des rapports existant entre les différents aspects politiques, militaires, économiques, sociaux, économiques et humanitaires. Les résolutions et programmes d'action adoptés depuis 10 ans par l'Organisation des Nations Unies en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international répondaient à une optique globale mais sont, pour la majorité des cas, restés lettre morte, à cause du manque de volonté politique des pays développés.

(M. Bui Xuan Nhat, Viet Nam)

8. Le problème le plus urgent, qui appelle une solution immédiate, juste et globale, est celui de l'endettement des pays en développement. Cela fait maintenant plusieurs années que ces pays risquent leur stabilité politique, économique et sociale pour s'acquitter de leurs prétendues obligations internationales au prix d'efforts immenses. Or, bien loin d'être encouragés dans cette entreprise, la réduction des recettes d'exportation, le remboursement de la dette, les taux d'intérêt élevés les contraignent à transférer vers les pays développés des ressources qui auraient dû servir à améliorer le niveau de vie de la population, à accroître la production matérielle et à permettre la réalisation de programmes nationaux de développement.

9. Pour résoudre ce problème, il faut en premier lieu refondre le système économique international, c'est-à-dire revoir le système financier international, normaliser les relations économiques et commerciales et éliminer toutes les barrières commerciales afin de permettre aux pays en développement d'améliorer leur position extérieure. L'adoption par consensus de l'Acte final de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a représenté un succès pour le multilatéralisme et la Deuxième Commission devrait faire preuve du même esprit de consensus et adopter des mesures permettant d'appliquer véritablement les décisions contenues dans cet Acte final.

10. Passant enfin à la question du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social, M. Bui Xuan Nhat dit que la Commission spéciale du Conseil économique et social n'a pas la tâche facile mais qu'elle pourra conclure rapidement ses travaux si toutes les parties cherchent véritablement à accroître l'efficacité de l'ONU afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la Charte. Cela suppose toutefois que certains pays développés tiennent véritablement compte des intérêts des pays en développement et modifient leur attitude, et que toutes les parties concernées travaillent ensemble à l'élaboration d'un système général garantissant les droits et devoirs économiques de tous les pays.

11. M. TZVETKOV (Bulgarie) dit que l'humanité se trouve à la croisée des chemins : assurer un développement économique équitable pour tous ou s'avancer vers l'autodestruction. Il n'est guère surprenant que la communauté internationale centre depuis longtemps son attention sur les relations économiques internationales, compte tenu de leurs incidences directes sur la préservation de la paix et de la sécurité. Toutefois, en dépit des efforts déployés, les problèmes, loin d'être résolus, se sont aggravés. Il est indispensable de chercher à les résoudre et à transformer les relations économiques internationales sur une base équitable et démocratique, en tenant compte des intérêts de tous les pays. Il faudrait que la communauté internationale appuie le système général de paix et de sécurité internationales proposé lors de la quarante et unième session de l'Assemblée générale et notamment la mise en place d'un système international de sécurité économique, car l'instauration d'un monde sûr du point de vue économique garantirait la stabilité dans les relations économiques entre Etats. Il est, du reste, encourageant de voir que la plupart des pays ont favorablement accueilli cette proposition.

(M. Tzvetkov, Bulgarie)

12. Partant du principe que le renforcement de la paix et de la sécurité internationales est étroitement lié à l'élimination des obstacles au développement, la délégation bulgare considère qu'il est indispensable de faire en sorte que le sous-développement disparaisse et de régler le problème de la dette par un programme coordonné prévoyant des actions immédiates, qui constituerait un pas en avant dans le règlement politique global de cette question. A cet égard, la proposition visant à convoquer une conférence internationale sur les problèmes monétaires, où seraient pris en compte les intérêts de tous les pays Membres de l'ONU, mérite d'être appuyée. La délégation bulgare constate avec satisfaction que la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a accordé à la question du protectionnisme la place qu'elle méritait et que les décisions énoncées dans l'Acte final de la Conférence constituent une bonne base pour éliminer ce fléau qui frappe principalement les pays en développement.

13. Etant donné que le développement économique dépend directement du potentiel scientifique et technique de chaque pays, il est clair que l'intensification de la coopération internationale dans ce domaine aurait des effets positifs. C'est pourquoi la Bulgarie est pour le renforcement du rôle de l'ONU dans ce domaine et l'élaboration d'une stratégie globale pour le progrès scientifique et technique.

14. Les rapports du Directeur exécutif du PNUE et de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement montrent qu'il est de plus en plus urgent que tous les pays unissent leurs efforts pour résoudre les problèmes environnementaux. Pour sa part, la Bulgarie est favorable au renforcement de la coopération internationale en matière de protection de l'environnement.

15. La mise en oeuvre de mesures de désarmement et l'utilisation des ressources ainsi libérées aux fins du développement sont fondamentales pour l'édification d'un monde plus sûr, comme l'a clairement montré la Conférence récemment tenue sur la relation entre le désarmement et le développement. La conclusion entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'un accord relatif à l'élimination totale des missiles de portée intermédiaire constitue un pas important dans la bonne voie.

16. Compte tenu de l'interdépendance de plus en plus grande du monde actuel, seul un dialogue ouvert peut conduire à l'adoption de solutions à long terme en vue de l'instauration de liens économiques et commerciaux égaux. La Bulgarie a toujours mené une telle politique et les profondes réformes intérieures en cours lui offriront de nouvelles possibilités de promouvoir les rapports d'amitié avec tous les pays au nom de la paix, de la sécurité et du développement libre et indépendant des peuples. Etant donné les nouvelles réalités économiques en République populaire de Bulgarie, les organismes bulgares devraient bénéficier d'un traitement équitable dans les relations bilatérales et multilatérales. C'est pourquoi la Bulgarie cherche à adhérer au GATT et à normaliser ses relations avec la Communauté économique européenne, bien que la coopération et l'intégration économiques avec les pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle et les autres pays socialistes restent l'une des principales composantes de sa politique économique extérieure. De même, elle s'attache en permanence à développer ses rapports

(M. Tzvetkov, Bulgarie)

économiques et commerciaux avec les pays en développement, auxquels elle a octroyé en 1986 une aide économique s'élevant à environ 330 millions de dollars, ainsi qu'avec les pays d'Europe occidentale.

17. M. DORJINTSEREN (Mongolie) dit que la Deuxième Commission commence ses travaux dans des conditions particulièrement propices. La conclusion prochaine d'un accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur l'élimination des missiles nucléaires à courte et moyenne portée contribuera à une nouvelle amélioration du climat politique général. Le bilan positif de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement montre qu'un nouvel esprit de coopération se fait jour dans les relations économiques internationales. On a observé la même attitude constructive à la Conférence des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement. Mais elle doit encore se concrétiser par une volonté politique réelle et une participation active de toutes les parties intéressées.

18. Parallèlement, l'environnement économique mondial continue de se dégrader et la plupart des pays en développement se trouvent dans une situation critique. Les échanges inégaux, les pratiques discriminatoires et coercitives, les barrières protectionnistes sont des facteurs négatifs importants. Les vastes déficits publics, l'inflation, le chômage et les autres maux de l'économie capitaliste ont également des répercussions néfastes pour les pays en développement. La Mongolie s'inquiète aussi de l'instabilité des taux de change, du niveau élevé des taux d'intérêt réels et de l'amplification des courants inverses de ressources des pays en développement vers les pays à économie de marché. Il est donc indispensable de convoquer dans les meilleurs délais une conférence internationale sur les questions monétaires et financières, sous l'égide de l'ONU.

19. Il est évident que la solution des problèmes économiques passe par l'instauration d'un dialogue et que ce dialogue doit tenir compte des intérêts de tous les Etats. Dans cet esprit, à l'instar de nombreux autres pays, la Mongolie préconise un renforcement de la sécurité économique internationale et la création d'un mécanisme institutionnel approprié à cette fin, par exemple un groupe d'experts qui serait chargé d'examiner les principaux aspects de la question et de formuler des recommandations concrètes. Le rapport du Secrétaire général sur ce sujet (A/42/314) mérite également de retenir l'attention.

20. L'endettement extérieur considérable est l'un des principaux facteurs qui compromettent la sécurité économique des pays en développement. Ce problème appelle d'urgence une solution, et celle-ci pourrait consister notamment à promouvoir le développement par le biais du désarmement. La Mongolie appuie les propositions concrètes, avancées par l'URSS à la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, en faveur d'un mécanisme institutionnel pour le transfert des ressources libérées, ainsi que la convocation d'une session extraordinaire, au plus haut niveau, du Conseil de sécurité, qui serait consacrée à la question du désarmement et du développement. L'ONU et les autres instances internationales ont en effet un rôle prépondérant à jouer dans ce domaine et contribueraient par là même à instaurer un système général de sécurité internationale. Dans le même esprit, la Mongolie appuie la Déclaration adoptée par

(M. Dorjintseren, Mongolie)

la Conférence ministérielle extraordinaire des pays non alignés sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue à Pyongyang en juillet 1987; elle contient notamment un appel en faveur de l'arrêt immédiat de la course aux armements (A/42/411).

21. On admet généralement qu'il existe une interdépendance économique croissante entre les différents pays. Encore ne faut-il pas l'exploiter à des fins néo-colonialistes ou pour promouvoir les intérêts égoïstes des grandes sociétés transnationales; elle doit servir de base à l'instauration d'une coopération mutuellement bénéfique et égalitaire entre tous les pays, quelles que soient leurs orientations politiques et sociales.

22. A la lumière de son expérience nationale, la Mongolie a constaté que pour résoudre réellement le problème du sous-développement, il convient d'appliquer une conception globale du développement économique et social et d'assurer une mobilisation optimale des ressources humaines et matérielles nationales. Le moyen le plus efficace de le faire consiste à développer le secteur public de l'économie. Dans sa déclaration de Berlin adoptée en mai 1987, le Comité consultatif politique des Etats membres du Pacte de Varsovie a souligné la contribution que le secteur public peut apporter au développement. D'une façon générale, on sait bien que ce secteur a un rôle décisif à jouer dans les pays nouvellement affranchis pour favoriser la création d'une économie forte et indépendante. La Mongolie attache une grande importance aux travaux que l'ONU consacre à ce problème.

23. Une autre question importante concerne l'application des derniers progrès techniques et scientifiques, y compris les techniques de pointe, dans les pays en développement. L'ONU devrait là aussi jouer un rôle de catalyseur. Il conviendrait également de développer les échanges de données sur l'expérience acquise par les différents pays.

24. La République populaire mongole célèbre cette année le 25^e anniversaire de son adhésion au Conseil d'assistance économique mutuelle. La coopération qui s'est instituée avec les autres Etats membres du CAEM dans de multiples domaines lui a permis de développer considérablement son potentiel économique. Ainsi, en l'espace de 25 ans, sa capacité de production a été multipliée par 9,2. Le quadruplement des revenus réels de la population s'est traduit par une amélioration du niveau de vie. Par ailleurs, le volume des échanges commerciaux avec l'étranger a été multiplié par 7,8. Cela montre que la Mongolie participe plus activement à la division internationale du travail, en particulier au sein de la communauté socialiste.

25. U GYI (Birmanie) fait observer que nombre de problèmes économiques n'ont toujours pas trouvé de réponse, d'où la nouvelle détérioration du climat économique international qui touche plus particulièrement les pays en développement. L'interdépendance des nations est un fait qui exige une coopération économique multilatérale, fondée sur la sécurité économique internationale. Les perspectives de croissance et de développement et la réduction des disparités économiques et sociales entre les nations dépendront beaucoup de l'évolution d'une telle coopération. Il est donc urgent d'entamer un dialogue dans le cadre de l'ONU afin

(U Gyi, Birmanie)

de créer un environnement plus stable et plus équitable qui soit propice à la croissance et au développement. Il s'agit de résoudre la question fondamentale de l'ajustement dans la croissance et notamment d'alléger la dette, d'assurer la reprise des flux financiers, la baisse des taux d'intérêt, l'augmentation des prix des produits de base et la réduction du protectionnisme.

26. La baisse des prix des produits de base et la détérioration des termes de l'échange ont considérablement réduit les recettes d'exportation dont les pays en développement ont besoin pour soutenir leur développement et rembourser leur dette. A sa septième session, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a souligné la nécessité d'un marché stable des produits de base et de solutions à long terme. Le problème, qui ne touche pas seulement les pays en développement mais contribue aussi au ralentissement de l'économie mondiale, exige sans tarder une réponse internationale.

27. On n'a toujours pas trouvé de réponse cohérente au problème de la dette, qui a contraint nombre de pays à adopter des programmes d'ajustement extrêmement coûteux sur le plan social et politique, malgré sa gravité. Les pays en développement ont cependant présenté collectivement des propositions constructives afin de régler durablement ce problème. La délégation birmane estime que la résolution 41/202 sur la coopération économique internationale renforcée, destinée à résoudre les problèmes de dette extérieure des pays en développement, et l'Acte final de la septième session de la CNUCED - dont il faut par ailleurs saluer les résultats - offrent la possibilité de trouver des moyens d'apporter un règlement juste et durable au problème de la dette.

28. M. TANASIE (Roumanie) dit que l'évolution de l'économie mondiale en 1986 et au début de 1987 a été plus satisfaisante, la croissance ayant été faible et fragile; quant aux prévisions pour l'avenir immédiat, elles sont pessimistes. Les pays en développement sont particulièrement touchés. Les effets combinés du ralentissement de l'activité économique, du protectionnisme et des désordres monétaires contribuent à aggraver leur situation. En fait, selon les experts de la CNUCED, ces pays ont connu au cours des années 80 la récession économique la plus grave depuis 30 ans.

29. Le développement économique et social doit être fondé sur la stricte reconnaissance du droit inaliénable qu'a chaque Etat de choisir son propre système et de promouvoir le bien-être de sa population conformément à ses orientations nationales. Il serait donc inadmissible que l'ONU serve d'instrument pour imposer aux Etats Membres un modèle, quel qu'il soit.

30. La Roumanie reconnaît et applique pleinement le principe suivant lequel il appartient en priorité à chaque pays d'assurer son propre développement. En 1986, en dépit des conditions extérieures défavorables, son industrie a enregistré une croissance de 7,7 %, l'agriculture de 12,8 % et le revenu national de 7,3 %. L'excédent commercial dégagé en 1986 lui permettra de réduire encore sa dette extérieure.

(M. Tanasie, Roumanie)

31. La crise de l'endettement représente une menace très grave pour la stabilité internationale, car les pays en développement ne peuvent plus assumer le fardeau qui leur est imposé. Et, malheureusement, on n'entrevoit pas d'amélioration en 1987. C'est pourquoi il est indispensable d'envisager des mesures en vue de parvenir à une solution politique et économique globale du problème. La délégation roumaine précisera sa position lorsqu'on abordera le point correspondant de l'ordre du jour, mais elle tient d'ores et déjà à souligner que l'Assemblée générale devrait lancer un appel aux pays développés créanciers, aux banques et aux institutions financières internationales pour qu'ils instituent un moratoire de cinq ans au minimum sur tous les crédits accordés aux pays en développement.

32. Dans le document A/42/562, la Roumanie a exposé sa position sur les grandes questions inscrites à l'ordre du jour de la session, et formulé des propositions. Ce document attire l'attention sur la détérioration du système commercial international liée à la prolifération des mesures protectionnistes et discriminatoires, l'effondrement du prix des matières premières et la dégradation des termes de l'échange des pays en développement. L'évolution générale de l'économie mondiale en 1986 et au début de 1987 a élargi le fossé qui existe entre les pays riches et pauvres. Il est grand temps de mettre fin à cette injustice. Il convient de tout mettre en oeuvre pour établir des relations nouvelles fondées sur l'égalité, l'équité et l'avantage mutuel, en tenant compte des aspirations de tous les peuples. Les nombreuses réunions économiques qui ont eu lieu cette année ont montré qu'il n'y avait qu'une seule manière de procéder pour atteindre cet objectif : poursuivre un dialogue multilatéral dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies en respectant ses règles démocratiques. C'est pourquoi le comportement adopté par certains pays développés qui consiste à saper la coopération multilatérale et à s'accrocher à leurs vieux privilèges est inadmissible et dangereux.

33. La situation économique mondiale a aussi été sérieusement aggravée par l'accélération de la course aux armements, en particulier nucléaires. Etant donné la relation étroite qui existe entre le désarmement et le développement, il est évident que la réduction des dépenses militaires est une condition sine qua non pour parvenir à résoudre les grands problèmes économiques du monde. A cet égard, la première Conférence des Nations Unies sur la relation entre le désarmement et le développement a marqué une étape importante sur la voie de la paix et du progrès.

34. Les progrès scientifiques et techniques jouent un rôle décisif dans la promotion du développement. Or, dans ce domaine, les pays développés et les pays en développement sont séparés par un abîme. L'ONU doit s'attacher à corriger cet état de choses pour que tous les pays du monde puissent bénéficier pleinement des réalisations scientifiques les plus récentes. Lorsqu'on examinera l'application du Programme d'action de Vienne, il conviendra de mettre l'accent sur les techniques avancées, et l'Assemblée générale devra réserver un nombre suffisant de séances plénières à cette question. La Roumanie juge nécessaire aussi qu'on convoque sous peu une nouvelle conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement.

(M. Tanasie, Roumanie)

35. Les principaux problèmes économiques ne pourront être résolus que sur la base d'un dialogue entre les pays développés et les pays en développement. C'est la raison pour laquelle la Roumanie souhaite qu'on lance rapidement les négociations globales en vue d'instaurer le nouvel ordre économique international, et que l'ONU participe plus activement à la recherche de solutions. Il convient de rappeler que le Président roumain avait proposé d'organiser à cette fin une conférence internationale au sein de l'Organisation, avec la participation des pays en développement et des pays développés, sur un pied d'égalité.

36. En ce qui concerne les questions monétaires et financières, il serait souhaitable que la Banque mondiale et le FMI réexaminent leurs politiques et leurs méthodes en vue d'instaurer un système plus équitable et plus démocratique qui puisse appuyer les efforts des pays en développement. La Roumanie réaffirme son appui au principe d'une conférence internationale sur les questions monétaires et financières et espère qu'on enregistrera des progrès à cet égard à la présente session.

37. Il importe également d'appliquer sans délai les décisions de la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, si limitée qu'en soit la portée. Plus généralement, il faudrait accélérer la réalisation des divers programmes d'action déjà adoptés, ainsi que de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, dont les buts et objectifs sont loin d'être atteints.

38. M. FISCHER (Autriche) dit que son pays est d'autant plus conscient du coût social des mesures d'ajustement qu'il a dû lui-même prendre des mesures d'austérité budgétaire et adopter un programme de réformes structurelles.

39. En dépit des audacieuses mesures d'ajustement prises par de nombreux pays africains, l'exécution du Programme d'action pour le redressement et le développement économique de l'Afrique (1986-1990) n'a pas progressé à la cadence prévue et des efforts accrus s'imposent, notamment en matière d'apports de capitaux, en particulier à l'avantage des pays d'Afrique subsaharienne, auxquels l'Autriche accorde la priorité en matière d'aide au développement.

40. Certains pays africains viennent de connaître une famine et une sécheresse prolongées. Si l'aide alimentaire internationale a permis de parer au plus pressé, il n'en demeure pas moins indispensable de parvenir à des solutions à moyen et à long terme, notamment en ce qui concerne l'autonomie alimentaire et l'accroissement de la production agricole, pour éviter qu'une telle crise ne se reproduise.

41. La dégradation soutenue de l'environnement constitue un autre sujet d'inquiétude. Il faudra affecter davantage de crédits aux programmes de reforestation et de lutte contre la désertification si l'on veut transmettre un patrimoine écologique sain aux générations futures. En outre, les incidences écologiques des projets de développement devraient être analysées au stade de la planification et de l'évaluation. L'Autriche se félicite à cet égard de ce que le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement ait mis l'accent sur la viabilité écologique du développement. Il n'en reste pas moins que

(M. Fischer, Autriche)

la communauté internationale doit coopérer davantage pour s'attaquer à des problèmes tels que la pollution transfrontière, les rayonnements nucléaires et l'épuisement de la couche d'ozone.

42. Le problème de la dette extérieure des pays d'Amérique latine et d'Afrique constitue toujours un sérieux obstacle au développement. A cet égard, une stratégie axée sur la croissance et fondée sur la coopération entre créanciers et débiteurs, banques commerciales et institutions financières internationales est en cours d'élaboration. Pour être couronnée de succès, elle devra reposer sur des mesures d'ajustement structurel, un accroissement des flux de capitaux et l'instauration d'un environnement économique international favorable.

43. Certains pays en développement ont d'ores et déjà pris tout un arsenal de mesures d'ajustement; malheureusement, le bilan demeure ambivalent dans la mesure où cela s'est également traduit par une compression de la demande intérieure et des importations ainsi que par un coût social élevé. Aussi une plus grande souplesse en matière de financement s'impose-t-elle. Dans ce cadre, l'Autriche envisage de contribuer davantage au financement de projets mixtes dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés.

44. Les institutions financières multilatérales telles que la Banque mondiale jouent un rôle crucial dans l'assainissement de la situation économique des pays en développement, l'Autriche est en faveur de l'accroissement du capital de la Banque mondiale et estime même que cette augmentation doit essentiellement porter sur le niveau de capital libéré. Elle a également appuyé la huitième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et salue l'initiative de la Société financière internationale visant à accroître l'investissement dans les pays en développement.

45. L'expansion des échanges internationaux se heurte à des pressions protectionnistes. A cet égard, l'Autriche est en faveur de l'élargissement et du renforcement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les négociations de l'Uruguay offrent une possibilité unique d'inverser cette tendance, d'appliquer les mesures de démantèlement et de statu quo et de restaurer la confiance dans un système commercial multilatéral ouvert. Dans ce contexte, la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a démontré la volonté des participants d'examiner les questions économiques mondiales de façon réaliste et dans un esprit de coopération. En témoigne l'adoption par consensus de l'Acte final, lequel, sans être parfait, constitue une base solide pour l'adoption de mesures de suivi à l'échelle internationale et nationale.

46. Le système des Nations Unies traverse une crise financière persistante qui ne concerne heureusement pas les contributions volontaires au titre des activités opérationnelles, ce dont témoignent d'ailleurs les recettes records enregistrées par le PNUD en 1986. Désireuse de renforcer le rôle de cette organisation, à l'instar de nombreux bailleurs de fonds, l'Autriche augmentera sa contribution volontaire en 1988. Elle estime également que les programmes du FNUAP méritent un appui accru de la part de la communauté internationale, alors que la population mondiale vient de franchir le cap des 5 milliards de personnes.

(M. Fischer, Autriche)

47. Pour ce qui est du fonctionnement du système des Nations Unies dans le domaine économique et social, la délégation autrichienne se réjouit à la perspective d'étudier les différentes propositions émanant de l'Organisation ou d'autres parties en vue de promouvoir la pertinence et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine économique et social.

48. M. PASHKEVICH (RSS de Biélorussie) dit que la situation de l'économie mondiale, marquée dans l'ensemble par la faiblesse et l'instabilité du développement, par l'inégalité croissante des relations commerciales, monétaires, financières, scientifiques et techniques, et notamment par l'énorme endettement des pays en développement, suscite de vives préoccupations. L'expérience a montré qu'on ne pouvait compter sur les forces du marché pour améliorer cette situation; il convient de recourir aux divers moyens proposés par l'ONU dans ses résolutions, mais aussi de prendre d'autres mesures.

49. Etant donné l'interdépendance croissante des nations, il est particulièrement urgent de garantir la sécurité économique internationale sur la base des résolutions 40/172 et 41/184 de l'Assemblée générale. L'élaboration de cette notion, qui rejoint les dispositions relatives à l'instauration d'un nouvel ordre économique international ainsi que les propositions faites par les pays non alignés dans la Déclaration de Harare, exige la participation active de tous les Etats comme celle du Conseil économique et social, de la CNUCED, de l'ONUDI et des commissions économiques régionales. Le rapport du Secrétaire général sur cette question (A/42/314) constitue une base utile qui devrait permettre à tous les pays d'engager un dialogue constructif en vue de trouver collectivement des solutions aux grands problèmes mondiaux : l'accélération de la croissance et du développement, l'équilibre écologique, le progrès technique, la stabilisation du commerce international et le développement des flux financiers. L'idée de mettre en place un système d'alerte avancée et de procéder à l'examen des tendances mondiales à long terme est particulièrement intéressante.

50. Il convient, dans le cadre de l'ONU, d'examiner toutes les propositions et de mettre au point des actions concertées pour assainir les relations économiques internationales. M. Gorbatchev a fait récemment des propositions concrètes en vue de la création d'un système général de sécurité internationale sous tous ses aspects, y compris économiques et écologiques, et a souligné la nécessité de renforcer le rôle et l'autorité de l'ONU à cet égard et de se baser sur une nouvelle pensée politique.

51. La proposition des Etats socialistes visant à créer un système universel de paix et de sécurité internationales afin d'instaurer, au-delà des oppositions, un climat de confiance et de transparence dans les relations internationales, ouvre de vastes perspectives en vue du règlement des problèmes essentiels dont dépend la survie de l'humanité en cette ère nucléaire. Le processus de cessation de la course aux armements et de désarmement revêt à cet égard une importance particulière; l'application du principe du désarmement pour le développement, qui a été récemment affirmé par la communauté internationale et qui nécessite une action globale sur la base de l'égalité et du refus des pressions et des ingérences, profitera à tous les pays et notamment aux pays en développement.

(M. Pashkevich, RSS de Biélorussie)

52. L'économie de la RSS de Biélorussie passe actuellement par une phase de transition : une vaste oeuvre de restructuration a été entreprise visant à accorder plus d'autonomie et de responsabilité aux entreprises et à encourager l'entreprise individuelle dans le secteur de la production de biens et de services, conformément aux lois économiques objectives du socialisme et sur la base de la démocratisation de tous les aspects de la vie sociale. En 1986, la croissance de la production a été de 7 % dans l'industrie et de 6,2 % dans l'agriculture, et les chiffres pour le premier semestre de 1987 sont favorables. On prévoit d'ici à l'an 2000 de doubler le niveau du revenu national et la capacité productive du pays. A l'approche du soixante-dixième anniversaire de la grande révolution d'Octobre, la Biélorussie est confiante dans son avenir, dont le régime socialiste, l'amitié entre les peuples d'Union soviétique et la coopération avec les pays socialistes sont la garantie.

53. M. Shaaban (Egypte) prend la présidence.

54. M. PILBEAM (Australie) reconnaît que si la décennie en cours n'est pas perdue pour tous les pays, elle est assurément beaucoup moins favorable que la précédente. S'il est certes difficile, dans le contexte international actuel, d'entreprendre de vastes programmes de restructuration économique, l'interdépendance et la rapide évolution du monde d'aujourd'hui ne laissent pas d'autre choix que de poursuivre les mesures d'ajustement structurel. Cette tâche serait facilitée par des appuis financiers extérieurs, une croissance économique mondiale maximale et une baisse des taux d'intérêt par le biais de la réduction des déficits budgétaires et du protectionnisme.

55. La persistance d'importants déséquilibres budgétaires et extérieurs dans les pays industrialisés continue d'être préoccupante et, si l'on veut améliorer les perspectives de la croissance économique mondiale, il est temps de coordonner les politiques et de procéder à des ajustements radicaux, notamment aux Etats-Unis. Des ajustements contrôlés, décidés par les gouvernements, sont évidemment préférables aux ajustements cahotiques imposés par des marchés où règnent l'incertitude et la méfiance.

56. L'Australie sait d'expérience que la tâche n'est pas aisée et que des ajustements structurels précipités risquent d'encourager temporairement les pressions inflationnistes, tandis qu'en temporisant on accroît l'endettement et la vulnérabilité aux chocs extérieurs. Ce ne doit cependant pas être là prétexte à l'inaction, car un nouveau ralentissement de la croissance mondiale ne fera qu'exacerber ces risques.

57. C'est la chute sans précédent, fin 1986, du prix de la plupart de ses produits d'exportation qui a contraint l'Australie à prendre des mesures pour rétablir l'équilibre budgétaire et la balance des paiements extérieurs : réduction des dépenses, amélioration du système fiscal, développement des exportations et réduction des importations notamment. Dans une optique de développement à long terme, l'Australie s'efforce de restructurer ses industries d'exportation en mettant l'accent, entre autres, sur l'innovation, la technologie, la main-d'oeuvre et la gestion, et en renforçant le secteur des transports et des communications. Malgré la conjoncture commerciale internationale défavorable, elle reste décidée à réduire ses barrières protectionnistes.

(M. Pilbeam, Australie)

58. La baisse sans précédent des prix des produits de base qui, outre l'Australie, touche de nombreux pays en développement dont l'économie est largement tributaire des exportations de matières premières, est due à divers facteurs dont certains relèvent de la responsabilité des gouvernements. Le développement du protectionnisme agricole (auquel la plupart des pays développés ont recours faute d'avoir procédé aux ajustements structurels qui s'imposent) s'est traduit par la mise en place d'un réseau complexe de distorsions, restrictions et subventions qui pénalise les producteurs et les exportateurs les plus compétitifs. Nombre de petits pays qui ont montré leur volonté de se lancer dans de courageuses politiques d'ajustement structurel seraient heureux de voir les plus grands en faire autant. Depuis le Sommet de Tokyo, qui ne faisait que constater l'existence d'un problème, la question du commerce agricole semble désormais recevoir tout au moins l'importance qu'elle mérite. L'Australie considère que la proposition récemment faite par les Etats-Unis relative à l'instauration d'un ordre international en matière de commerce agricole est un pas important vers des réformes essentielles du système commercial international, mais elle ne saurait trop souligner que l'adoption de mesures immédiates par les pays qui subventionnent le plus les produits agricoles est le meilleur moyen d'atténuer la crise actuelle. Les négociations d'Uruguay sont, pour la communauté internationale, une occasion à ne pas manquer de soutenir l'ajustement structurel en libérant le commerce international, notamment agricole, du spectre menaçant du protectionnisme.

59. Mme CASCO (Nicaragua) rappelle la position des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à savoir que la dette extérieure ne pourra être réglée dans la situation actuelle et en l'absence d'un développement économique soutenu. L'unique moyen de résoudre globalement et définitivement le problème de la dette est que créanciers et débiteurs entament d'urgence un dialogue politique, fondé sur le principe de la responsabilité partagée et du droit au développement. Les politiques d'ajustement suivies par les pays en développement et rejetées par tous pour avoir causé une récession et mis en péril, dans de nombreux cas, la stabilité politique et sociale, doivent être remplacées par des politiques de croissance dans la justice sociale. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, qui continuent à soutenir et à appliquer des théories dramatiquement éloignées de la réalité du monde en développement, devront eux aussi s'ouvrir au changement. Les pays d'Amérique centrale, durement frappés par la guerre et la récession économique, demandent l'appui politique et économique de la communauté internationale pour faire prévaloir la raison sur la force et promouvoir la paix et le développement. Il est indispensable que la communauté internationale accorde aux pays d'Amérique centrale un appui extraordinaire, préférentiel et non discriminatoire dans le cadre d'un programme soutenu de coopération économique, technique et financière, qui permette de renforcer la paix par le développement économique.

60. On est bien loin de l'objectif recherché. Les politiques des principaux pays à économie de marché continuent à aggraver la situation. Les pays industrialisés abdiquent leurs responsabilités en faisant aveuglément confiance aux forces du marché et en évaluant sans réalisme aucun la capacité des pays en développement de faire face à la conjoncture extérieure adverse. Ils s'emploient à instaurer un ordre économique international cruel, injuste et déséquilibré, issu de la manipulation de l'économie internationale, totalement opposé à celui demandé par l'Assemblée générale.

(Mme Casco, Nicaragua)

61. La septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a eu, grâce à la souplesse et à l'esprit constructif des pays en développement, des résultats modestes, eu égard à la gravité des questions traitées, et positifs dans la mesure où on a fait à nouveau la preuve que la CNUCED est la principale enceinte de négociation économique dans les domaines du commerce et du développement. Une plus grande volonté politique des pays développés aurait contribué à résoudre les problèmes des produits de base, du commerce international, des ressources financières pour le développement des pays les moins avancés.

62. L'Organisation des Nations Unies et l'ensemble du système ont un rôle fondamental à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la promotion de la coopération économique internationale pour le développement. Or, l'Organisation et le multilatéralisme en général sont menacés par une crise financière, d'origine essentiellement politique. Les pays en développement, qui ont fait preuve de souplesse politique et d'esprit de concertation au cours de la quarante et unième session sont en droit d'exiger le respect des engagements contractés dans la résolution 41/213, de manière à mettre fin, une fois pour toutes, à l'incertitude financière et à éviter de compromettre les programmes à l'avantage des pays en développement. Les deux tiers de l'humanité connaissent une situation désespérée sur les plans de l'emploi, de la consommation, de l'éducation, de la santé, du logement. Il faut donc que ceux qui jouissent du fruit du développement adoptent une nouvelle mentalité et fassent preuve de davantage de conscience et de sensibilité pour trouver des formules propres à permettre aux pays en développement de sortir de l'ornière.

63. M. AL-RAISI (Oman) insiste sur la nécessité de conjuguer tous les efforts pour trouver des solutions radicales aux nombreuses questions économiques qui préoccupent la communauté internationale, compte tenu de l'ampleur de leurs incidences sur les autres problèmes, notamment dans le domaine politique et dans celui de la sécurité. Dans cette tâche, il ne faudra pas se borner à énumérer les problèmes, mais chercher à en éliminer les causes profondes, au premier plan desquelles on peut citer les disparités considérables entre pays développés et pays en développement sur les plans industriel, agricole, technique et scientifique. Il faudra également s'attacher à résoudre les problèmes résultant de la détérioration des systèmes monétaire, financier et commercial, de la crise de la dette, de la chute des cours des matières premières et de l'inflation, auxquels viennent s'ajouter les conséquences des catastrophes naturelles.

64. La solution des problèmes économiques du monde en développement doit être fondée sur les impératifs suivants : promouvoir le développement du tiers monde, avec le concours des pays développés, améliorer la stabilité économique, commerciale, monétaire et financière dans l'équité, alléger le fardeau des pays en développement, essentiellement en éliminant le décalage des niveaux de développement, établir une relation entre les cours des matières premières exportées par les pays en développement et les prix des produits finis qu'ils importent des pays industrialisés, dans le but de procéder à un véritable ajustement fondé sur la justice et l'équilibre. Il va de soi que la reprise d'un dialogue sérieux et constructif entre le Nord et le Sud revêt la plus haute importance pour la réalisation de cet objectif.

65. M. DE LA TORRE (Argentine) dit que, si l'affermissement de la notion d'interdépendance entre pays développés a permis à ces derniers d'assurer la reprise de leurs économies, la situation des pays en développement, notamment d'Afrique et d'Amérique latine, a empiré par suite du changement, dans les années 80, des politiques macro-économiques des principaux pays industrialisés, de la détérioration des termes de l'échange, de la montée du protectionnisme et du renchérissement excessif du crédit international. Cette situation montre que la notion d'interdépendance mondiale n'est pas encore reconnue. Si l'on admet que la situation des pays en développement est largement fonction de l'évolution économique mondiale, elle-même déterminée par le fonctionnement des économies des pays industrialisés, et que la prospérité des uns s'étendra tôt ou tard aux autres, il ne faut pas pour autant perdre de vue que l'économie des pays industrialisés dépend elle aussi, bien que dans une moindre mesure, de l'économie des pays en développement. Or, les institutions financières internationales, loin de préconiser aux pays en développement une politique de croissance économique et de leur octroyer un financement accru à cette fin, les incitent, sur la base d'une approche partielle de l'interdépendance, à accroître leurs efforts d'ajustement, ce qui revient à favoriser la récession dans ces pays.

66. En fait, la crise de la dette est due, pour l'essentiel, à des facteurs extérieurs, à savoir la hausse prolongée des taux d'intérêt réels et la baisse persistante des cours des matières premières. La hausse des taux d'intérêt réels (de l'ordre de 2 % de 1963 à 1980, ils sont passés à 7 % entre 1981 et 1986), qui a permis aux banques privées de connaître des profits exceptionnels, est à l'origine du paradoxe qui veut que la dette de l'Amérique latine, qui était de 250 milliards de dollars en 1980, soit estimée actuellement à 400 milliards de dollars, et ce après que 150 milliards aient été remboursés. Pour ce qui est de la chute du cours des matières premières, le cas le plus spectaculaire a été celui des produits agricoles, qui ont atteint leur niveau de 1930. Cette chute peut être imputée à l'action de plusieurs pays industrialisés, comme ceux de la Communauté économique européenne, les Etats-Unis et le Japon, dont l'appui au secteur agricole se monte à 70 milliards de dollars par an environ. On a estimé que, dans le cas de l'Argentine, la perte sèche due à la chute du cours des exportations agricoles équivaut au montant des intérêts annuels sur la dette. On peut du reste aisément prouver que les facteurs externes ont été déterminants dans la crise de la dette par un simple calcul : en effet, il apparaît que la balance des opérations courantes des pays gravement endettés, loin d'être déficitaire, serait excédentaire si les taux d'intérêt et les cours des produits de base s'étaient maintenus à leur moyenne historique.

67. L'effort irrationnel d'ajustement se fait aux dépens du secteur privé, puisqu'il implique un transfert interne des ressources du secteur privé vers le secteur public qui affaiblit l'économie et diminue le niveau de consommation, ce qui ne va pas sans incidences sociales directes. Ainsi, l'Argentine soumet son secteur privé à la concurrence déloyale des produits agricoles subventionnés sur les marchés internationaux d'une part et l'oblige de l'autre à des transferts croissants de ressources pour rembourser une dette extérieure conditionnée par des facteurs exogènes.

(M. de la Torre, Argentine)

68. Tout ceci incite à s'interroger sur le coût politique de la crise et l'avenir de la démocratie. Dans la conjoncture internationale actuelle, issue de l'endettement et des restrictions aux échanges, il sera très difficile de renforcer la démocratie et d'assurer un niveau de développement acceptable. La majorité des pays industrialisés montrent leur solidarité lorsque les pays d'Amérique latine souffrent sous le joug d'un régime autoritaire et manifestent leur satisfaction quand la démocratie est rétablie. Or, les Latino-Américains espèrent bien n'être pas à nouveau, dans le malheur, l'objet d'une solidarité qui leur aura fait défaut au moment du relèvement.

La séance est levée à 13 heures.